Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 82 (1946)

Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXIIe ANNÉE — No 44 7 décembre 1946

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Vos actions de secours.* — **Vaud :** *Aux sections de la S.P.V.* — *Cours d'éducation civique.* — *Dans les sections : Yverdon.* — **A.V.M.G. :** *Basketball.* — **Genève :** *U.I.G.-Messieurs : Venez !...* — *Allocations.* — *U.I.G.-Dames : Où en sommes-nous ?.* — *Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Ponr le Noël des petits.* — **Louis Meylan :** *Jeunesse à la dérive.* — **J.-F. Rouiller :** *Encore et toujours l'écriture script.* — *Si un de vos élèves louche...*

PARTIE CORPORATIVE

NOS ACTIONS DE SECOURS

Il reste bien des misères à secourir dans le monde. La S. P. R. s'efforce de venir en aide à nos collègues étrangers, dans la mesure de nos moyens, et en accord avec le S. L. V.

A ce propos, nous prions nos collègues qui seraient l'objet de sollicitations particulières de bien vouloir nous les transmettre, afin que nous puissions organiser les secours judicieusement : il y aurait certains dangers à éparpiller nos efforts, les uns étant favorisés aux dépens des autres, peut-être plus durement éprouvés encore.

Comité central S. P. R.

VAUD

AUX SECTIONS DE LA S. P. V.

RAPPEL

Candidatures au C. C. : Jusqu'à ce jour, trois candidatures sont parvenues au C. C. ; ce sont, dans l'ordre d'arrivée, celles de David Aeschimann, Mlle Marthe Magnenat et Charles Bonifay, représentant les districts d'Aigle, Vevey et Yverdon. Nous rappelons que les candidatures encore à venir sont attendues jusqu'au 31. 12. 46.

Vœux ou propositions des sections : Pour pouvoir être inscrits au nombre des tractanda de l'assemblée générale de janvier 1947, ces vœux ou propositions des sections doivent parvenir au C. C. « en temps voulu ». Le C. C. les attend jusqu'au 31. 12. 46.

Assemblée des délégués précédant l'assemblée générale : Chaque président de section enverra, *sans tarder*, au caissier cantonal Charles Meylan, Montpreveyres, tél. 9 31 98, la liste *exacte* des délégués que le C. C. doit convoquer à l'assemblée. Si les sections ne sont pas certaines du nombre de délégués à désigner, qu'elles se renseignent à la même adresse.

René Rouilly.

COURS D'EDUCATION CIVIQUE

Nos « cours d'éducation civique pour l'âge postscolaire » n'ont décidément pas une très bonne presse parmi les maîtres chargés de les donner. Et c'est grave, parce que si le cœur et la foi n'y sont pas, le succès est d'avance bien compromis.

Mais tout d'abord, il convient de se demander si le jeu en vaut la chandelle. Posons-nous donc la question fameuse : de quoi s'agit-il ?

« Le but essentiel de nos cours, dit l'introduction au plan d'études sur la matière, étant la formation civique des jeunes gens, l'histoire, l'instruction civique et l'étude des questions sociales et politiques actuelles ont naturellement reçu la part royale. »

Mais encore ?... Car c'est un peu vague comme indication.

« La démocratie suisse, complète le *Bulletin officiel* de novembre 1937, demande aux citoyens de prendre une part très active à la marche du pays, de se prononcer sur des questions si complexes que les autres peuples les réservent à des spécialistes... C'est affirmer l'indiscutable nécessité de former des citoyens bien renseignés, dévoués à nos institutions, préoccupés de l'intérêt général, conscients de leurs devoirs autant que de leurs droits... », c'est-à-dire, soutient le plan d'études lui-même, « de faire aimer la Suisse en mettant en relief... la valeur de nos institutions et de notre démocratie. »

« La prospérité nationale, ajoute le même document, exige... des travailleurs capables et laborieux, des chefs spécialement qualifiés. »

« En histoire, lit-on encore, ce n'est que dans la mesure où ils ont préparé des événements récents ou permettent des rapprochements utiles qu'on s'intéressera aux faits principaux... Il s'agit avant tout de former le sens social. »

En résumé, l'éducation nationale, selon ces instructions officielles, est essentiellement à triple fin : fortifier les convictions démocratiques de nos jeunes gens en leur faisant toucher du doigt la valeur de nos institutions, cultiver leur sens social et leur foi dans les destinées de notre pays par l'étude appropriée de notre histoire, et les préparer à la conscience professionnelle dont dépend la prospérité générale par l'examen des conditions particulières de notre économie nationale.

Qui ne conviendrait de l'utilité et même de la nécessité d'une éducation semblable ? Qui ne voit à quel point elle répond à des besoins actuels, bien que les directives qui la déterminent datent d'une dizaine d'années ? Et qui ne reconnaîtrait également qu'ainsi comprise elle doit s'adresser aux jeunes gens de tous les degrés d'enseignement, le supérieur et le secondaire aussi bien que le primaire postscolaire ?...

Voilà donc pour la doctrine. Restent la méthode et les moyens.

« L'enseignement *ex cathedra*, conseille le *Bulletin* de novembre 37, toujours, conviendrait fort mal. » Il s'agit bien plutôt « de diriger, de stimuler la réflexion, cultiver le jugement ». « Les journaux illustrés et la presse d'information fournissent fréquemment un apport utile... Dans la préparation minutieuse des leçons, il est essentiel de rechercher le donné concret... »

On ne peut également qu'abonder dans le sens de ces instructions, exactement dans la ligne pestalozzienne.

C'est ici cependant que je rejoins nos collègues M. et A. G. dont l'un juge nos cours un surcroît d'effort proprement « harassant » et dont l'autre souhaite qu'une « abondante documentation » nous soit fournie par le Département de l'instruction publique.

Car il est incontestable que nos cours sont à tout le moins fatigants. Fatigants à préparer, d'abord, parce que pour rester dans l'esprit qu'on vient d'analyser, le maître doit recueillir une abondante documentation, précisément. Et fatigants à donner, ensuite, parce que « la méthode socratique » qui nous est recommandée à juste titre demande une particulière tension d'esprit.

Alors ? Le remède ?... Partager l'effort avec nos collègues secondaires, comme le propose M. en se réclamant de la loi ? Pourquoi pas, en attendant le jour où tous nos établissements d'instruction secondaire auront institué eux aussi des cours d'éducation civique dans le même sens général que les nôtres. Pourtant je crois la suggestion de A. G. plus propre à nous faciliter immédiatement la tâche. La documentation fournie par *la collection* du « Jeune citoyen » est certes une sérieuse et très utile contribution, mais ce n'est pas suffisant parce que les besoins sont aussi nombreux que variés. Il est vrai qu'on peut se procurer facilement auprès de nos chancelleries, industriels et commerçants dont l'obligeance est inépuisable, la documentation supplémentaire. Mais si chacun de nous les sollicitait tour à tour, m'est avis qu'on finirait pas lasser leur bonne volonté. Et c'est pourquoi je crois qu'il conviendrait d'étudier la question d'une centralisation des renseignements dont se chargeraient soit la S. P. V., soit la S. P. R. [1], soit encore le Département de l'instruction publique auquel son crédit ouvrirait plus facilement qu'à nous-mêmes les portes de tous les milieux intéressés. C'est là ce que vient d'admettre le Grand Conseil valaisan par l'introduction dans la nouvelle loi sur l'enseignement primaire d'une disposition qui institue un « office cantonal de l'enseignement » chargé de « préparer la documentation nécessaire » à l'enseignement.

Mais il y aurait une autre solution, beaucoup plus radicale celle-là, et qui consisterait à confier l'éducation nationale à des maîtres spéciaux. Ces éducateurs auraient d'autant plus de cœur à l'ouvrage, m'apparaît-il, que ce serait là leur tâche exclusive, tout au long de l'année — selon des modalités à étudier — et qu'ils pourraient ainsi se préparer et se documenter à loisir. C'est à quoi également les députés valaisans, auxquels l'importance du problème n'a pas échappé, viennent de s'arrêter en décrétant que « les cours postscolaires sont confiés à un maître spécial », et que « ces cours seront confiés à des maîtres spécialisés ».

Ce sont là autant d'aspects de la question que la S. P. V. serait bien avisée d'examiner sérieusement, puisque nous sommes assurément tous d'avis qu'il y a « quelque chose à faire » au point de vue éducation

[1] **Comme notre collègue Chabloz, rédacteur de l'*Educateur*, s'y emploie déjà.**

civique de notre jeunesse, et puisque l'efficacité de cette éducation est fonction de l'entrain qu'y mettent les éducateurs.

* * *

Là-dessus, mon collègue M. me permettra bien de lui dire que l'expérience de l'âge aidant on arrive, quoique avec fatigue, à donner nos cours de manière « agréable », tant pour le maître que pour les élèves. S'il ne juge pas mon offre trop présomptueuse, je me mets volontiers à sa disposition, dès le Nouvel-an, pour tenter d'en faire la démonstration avec ses jeunes gens.

Marcel Chantrens.

DANS LES SECTIONS

Yverdon. — *Candidature au Comité central.* Depuis de nombreuses années notre district n'a pas eu de représentant au C. C. C'est pourquoi la section d'Yverdon, réunie en assemblée générale le 29 novembre, a désigné à l'unanimité son président, Charles Bonifay, instituteur à Pomy, comme candidat aux élections de janvier 1947.

A. V. M. G.

BASKETBALL

C'était au tour de Vevey de recevoir, samedi 23 novembre, les équipes de basket des diverses sections de l'A.V.M.G. Disons que les organisateurs, le toujours dévoué Numa Yersin en tête, avaient fait les choses au mieux et que, malgré une participation pas encore atteinte à ce jour, la rencontre se déroula très normalement et rapidement.

En effet, le basket est très apprécié dans nos sections et se répand de plus en plus. Neuf équipes, dont la jeune formation du Rhône, sont en lice. Si les jeunes éléments sont en grand nombre, nous rencontrons cependant des collègues âgés. Les arrières de Vevey II totalisaient, en effet, plus de 90 ans ! ... et jouaient avec un évident plaisir.

La qualité du jeu s'améliore nettement ; certaines parties furent de toute beauté. La victoire revint, cette fois, aux joueurs de Nyon. Disons que, jusqu'à maintenant, la même équipe n'a pas été deux fois à l'honneur.

Le classement s'établit comme suit :

Groupe I

	Points
1. Nyon	6
2. Yverdon I	6
3. Lausanne I	4
4. Morges	2
5. Vevey I	2

Groupe II

	Points
1. Rhône	6
2. Lausanne II	4
3. Yverdon II	2
4. Vevey II	0

Nyon élimine Yverdon I en match d'appui puis bat Rhône en finale.

Outre ces rencontres de jeux et les leçons hebdomadaires qui ont lieu un peu partout, l'A.V.M.G. organisera, au cours de l'hiver, des journées à skis, comme la saison passée. Le programme en sera publié prochainement. *V. Ly.*

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

Le regain d'intérêt qui se manifeste au sein des associations pour les questions corporatives est attesté par la nombreuse participation à la dernière assemblée de l'U. I. G., au Coq d'Or. L'idée que l'efficacité de l'action de l'U. I. G. dépend de l'intérêt que lui portent **visiblement** ses membres fait son chemin. Que chacun des collègues qui ont assisté à la dernière assemblée décide **un** hésitant à venir le 18, participer à la dernière séance de l'année. Ce n'est que fort de l'intérêt, de la participation active des membres qu'un Comité peut obtenir des résultats. Rappelez-vous l'effet de la première grande assemblée des fonctionnaires. Le service S.O.S. lui-même n'aurait pas convaincu plus sûrement certain tiroir de s'ouvrir.

La gestion exacte de votre économie domestique vous permet de limiter les dégâts causés par l'insuffisance de vos traitements. Voilà pour l'action personnelle. Seule l'action concertée vous permettra d'obtenir une réadaptation qui résoudra radicalement le problème épuisant du budget ménager.

Du point de vue des conditions de travail, bonnet blanc, blanc bonnet : votre effort personnel est entaché de vanité s'il n'est accompagné d'une recherche collective de conditions meilleures.

Loin de nous l'idée d'opérer des pressions. Il faut simplement se rendre compte que si de nombreuses suggestions ou réclamations ont trouvé un sûr et définitif asile dans l'ombre apaisante des casiers officiels, c'est tout simplement qu'en haut lieu on n'avait pas la certitude qu'elles correspondissent à un vœu général.

C'est entendu, chacun ne peut pas participer à tous les travaux de recherches. Mais le travail des commissions peut et doit être examiné par tout le monde. Et ce n'est qu'avec l'appui de tout le monde que ce travail — auquel des collègues consacrent soirées et dimanches — aura un effet pratique. Effet dont vous bénéficierez tous. Venez dire votre mot sur les suggestions de la commission des notes. La presse, des conférenciers s'en occupent. Vous êtes mieux placés que quiconque pour exprimer un avis fondé sur l'expérience. Venez pour ou contre l'école moyenne. Venez vous rendre compte de l'activité de vos représentants. Venez voir où en sont vos allocations de 47 (la confirmation d'une bonne nouvelle suit au sujet de celles d'automne). Venez, et que chacun de ceux qui ont ouvert leur *Bulletin*, signale à la ronde la convocation qui paraîtra samedi prochain. Et, le 18, persuadez un collègue de venir avec vous... on s'efforcera de trouver un endroit... central !

ALLOCATIONS

Est-ce la victoire ?

Vous avez appris par les journaux que la commission du G.C. chargée d'examiner la demande d'allocation d'automne a décidé, par neuf voix contre trois [1], de recommander l'octroi de la dite allocation. Le renversement des positions, ou, plus exactement, la détermination d'une confortable majorité — le précédent vote ayant dû être départagé — le dessin d'une majorité très nette donc, provient évidemment du changement d'attitude de M. Perréard qui semble avoir renoncé à un cheval de bataille devenu poussif (dommage, *Engagement* était une belle bête, et bien soignée). Il est dû aussi au persévérant travail du député Maillard. Il convient de relever également ici que ce même député, rapporteur de la minorité de la commission chargée d'examiner le projet d'allocations pour 1947, conserve une attitude exempte de toute équivoque, soutenant intégralement le point de vue des fonctionnaires en étayant son argumentation de données solides. Le Conseil d'Etat, devant ce rapport, qui appuie explicitement le Cartel, ne peut envisager que deux possibilités : nous donner satisfaction ou nous faire imposer un projet qui mécontentera tout le monde. Les petits traitements savent très bien qu'ils n'ont rien à gagner à un nivellement, fût-il corrigé par un %. Notons à ce propos que le C. E. du canton de Neuchâtel présentera un projet de 25 % plus 1200 (mariés) et 360 francs par enfant, **sans distinction de catégorie.** Ce n'est pas tout à fait ça, mais c'est déjà mieux.

Revenons à nos moutons... de Noël. Le travail de la commission n'était pas simple. Obligée de refuser un premier projet voué à un échec certain elle s'est remise à l'étude de la suggestion de la Fédération dans des conditions difficiles, et il lui reste à convaincre M. Perréard de trouver la couverture financière sans recourir aux centimes additionnels [2]. Ayons bon espoir. Il apparaît déjà que la dépense occasionnée par les allocations ordinaires de 46 est moindre qu'on ne l'escomptait... certainement qu'en poursuivant ses investigations dans cette voie, le Département des finances trouvera une solution satisfaisante. Le succès du rapport financier de 45 ne peut que l'y encourager ! **M.**

U. I. G. - DAMES

OU EN SOMMES-NOUS ?

L'*Educateur* du 12 octobre a publié le procès-verbal de notre assemblée du 18 septembre. Il se terminait par ces mots : « En fin de séance, la question de la présidence à repourvoir est abordée. La discussion est animée, mais rien n'est résolu. »

Le 9 octobre, une assemblée... comptant un tout petit nombre de présences... a accepté à l'unanimité la proposition suivante :

« Votre comité a constaté que l'exercice touche à sa fin. Quatre mois seulement nous séparent de l'assemblée générale, et janvier sera, cet

---

[1] **Etant donné l'attitude nouvelle adoptée par M. Perréard, la position de ces trois-là montre bien de quel bois ils se chauffent... avec une constance digne d'une meilleure cause.**

[2] **Ah ! le bon travail qu'une commission paritaire pourrait faire là !**

hiver encore, mois de vacances. Il a donc estimé que répartir entre ses membres les charges qui reposent actuellement sur les seules épaules de la présidente, ne mettrait pas l'Union en péril, pour une période aussi courte. Il a donc fait sienne la proposition de Mlle Bergerat et la soumet aujourd'hui à votre approbation.

Mlle Chappuis, une de nos vice-présidentes, a accepté d'être, pendant ces 4 mois, répondante de l'Union auprès du Département et des groupements corporatifs. D'autre part, Mlle Charmot a accepté de me remplacer au Cartel Intersyndical et à la Fédération des Fonctionnaires.

Ce changement implique une modification importante dans le travail du comité. Unanime, le comité actuellement en charge souhaite que cette expérience de quatre mois soit un acheminement vers une collaboration réelle, effective, de tous les membres du comité. Il aura certainement à l'assemblée statutaire de février, ou avant, bien des pensées à vous exprimer à ce sujet. Peut-être présentera-t-il une proposition de modification des statuts. Pour aujourd'hui, il se borne à vous dire sa résolution, face à la situation actuelle, et vous demande si vous lui faites confiance jusqu'en février prochain. »

Après avoir entendu le rapport de Mlle Baechler, l'assemblée a demandé sa publication dans l'*Educateur*. Le voici :

Chères collègues,

17 février-9 octobre 1946.

8 mois de présidence après x années (je n'ai pas fait le compte) passées au comité.

Si vous voulez bien me le permettre, mon rapport sera, autant qu'une revue de l'exercice (encore en cours d'ailleurs) une occasion de vous dire, une dernière fois, quelques pensées personnelles touchant l'Union, notre Union.

J'ai rappelé, le 18 septembre, les faits principaux de notre activité corporative, depuis février dernier. Pendant ces 8 mois, votre comité a tenu 12 séances. Il a réuni, en mai, selon la coutume, les correspondantes des divers bâtiments scolaires. Il a convoqué 6 assemblées, dont 2 séances plénières et une rencontre avec l'U.A.E.E.

La revue du passé ayant été faite le 18 septembre, je me bornerai aujourd'hui à jeter un coup d'œil sur le présent... et l'avenir, quoique sans prétention au rôle de pythonisse.

Vous avez toutes appris avec joie l'un des résultats de la votation des 28 et 29 septembre.

La loi proposée par le Conseil d'Etat a été admise par l'électeur. Nos jeunes collègues pourront désormais, sans perdre leur situation, contracter un mariage de leur choix, même s'il s'agit de s'unir à un collègue ou à un fonctionnaire.

Nous en sommes heureuses pour elles.

Nous en sommes heureuses pour l'école aussi, car nous sommes certaines que l'abrogation d'une loi injuste assurera un meilleur recrutement.

Cependant notre joie ne saurait être complète.

En effet, au lendemain de la publication des résultats officiels de la votation, le Comité référendaire, tout à coup ressuscité, publiait l'avertissement suivant :

« C'est seulement à la très faible majorité de 980 oui que le rétablissement du cumul dans une partie de l'administration cantonale a été adopté.

11 504 électeurs signifièrent aux 95 députés qui votèrent l'abrogation de la loi du 20 mars 1937, que le cumul reste impopulaire à Genève. Exception faite pour le parti indépendant chrétien-social, les mots d'ordre des quatre autres partis politiques n'ont pas été suivis par leurs propres électeurs. Remarquons que la presque totalité de la paysannerie genevoise s'est prononcée négativement.

Notre comité d'action enregistre ce résultat avec satisfaction étant donné que le référendum avait atteint 4000 signatures. Il veillera désormais à l'activité du pouvoir législatif concernant la question des cumuls, puisque la loi de 1937 n'a été que partiellement abrogée. »

La menace subsiste donc pour l'avenir. Nous *savons* que le petit jeu recommencera, dès que l'équilibre sera à peu près rétabli — ce petit jeu qui a pour nous des répercussions si graves.

Or, nous sommes convaincues, d'une conviction qui va toujours s'approfondissant et s'affermissant, que la situation de la femme sera sans cesse en péril, aussi longtemps que la femme ne disposera d'aucun moyen légal d'intervention.

Nous ne saurions admettre le commentaire optimiste du *Mouvement Féministe* estimant que la votation consacre, pour la loi qui nous intéresse « l'heureux règlement d'une question de principe ».

Nous nous sommes battues sur le seul terrain de l'opportunité. C'est parce que les circonstances interdisaient selon la plus criante, grossière évidence, ses revendications, que le Comité référendaire est demeuré muet pendant la campagne. Mais adversaire du principe que nous estimons intangible — de la liberté de la personne humaine — le Comité redevient menaçant dès qu'il en voit une ombre de possibilité.

Ne nous berçons d'aucune illusion. Sachons voir la réalité telle qu'elle est.

Le droit de vote nous est devenu *indispensable*. Dans l'organisation actuelle de la société, organisation politique et économique, nous ne deviendrons des *personnes*, au plein sens du terme, que pourvues de ce droit. Depuis combien de mois vote la femme française ? En si peu de temps, nombre d'actions, menées par des femmes d'élite à grands frais de sacrifices épuisants depuis plusieurs années, ont abouti, simplement, sans éclat, et *rapidement*. La femme suisse est prête, elle aussi. Son élite est prête, active déjà. Les besoins des travailleuses sont criants. Evoquons la sortie des usines, ou rappelons-nous le détail de certaines situations féminines, en regard de situations masculines, équivalentes pour tout, sauf... le salaire.

Que les circonstances actuelles fassent de nous des militantes actives. Qu'elles nous incitent à faire de l'*Union* une cheville ouvrière de la campagne qui doit commencer immédiatement et remporter, cette fois, la victoire.

Si nous considérons la vie de l'*Union*, nous voyons notre groupement engagé dans une autre des recherches et des luttes actuelles. Je ne dis pas à la légère lutte et recherche. C'est exactement de cela qu'il s'agit.

Vous avez toutes appris, en automne 1945, la création du Cartel Intersyndical, groupant toutes les associations de fonctionnaires de l'Etat. Bien qu'ayant connu des avatars divers, qui ont donné déjà bien du « tintouin » à deux de vos présidentes, cette organisation paraît, à chaque difficulté « tenir le coup », précisément parce qu'elle groupe tout le monde. Tout le monde se rend compte de ce que signifie, dans n'importe quelle discussion avec l'Etat, que de pouvoir être, vis-à-vis de notre

employeur *tout le monde*. Personne ne veut être celui qui causera la rupture. Sentiment fort heureux, à mon avis, et que je souhaite assez profond, assez puissant, pour remporter la victoire dans toutes les difficultés encore à venir.

Cependant il faut reconnaître que le Cartel pose quantité de questions. Il est le lieu inévitable de quantité de heurts et de tiraillements. La bigarrure extrême des sociétés adhérentes, dont quelques-unes sont de simples « Amicales » et d'autres des syndicats fortement organisés, affiliés même à une Fédération mondiale, ne peut que provoquer d'incessantes tensions. Quelques-unes de ces tensions sont saines, me semble-t-il, et contraignent à s'ouvrir des yeux trop longtemps clos. D'autres de ces tensions pourraient amener la dislocation. Le salut, actuellement, pour cette organisation me semble être dans une orientation toujours plus nettement déterminée et affirmée. La situation du fonctionnaire, dans le monde des travailleurs, n'est comparable à nulle autre. Je ne suis pas certaine qu'il existe un Etat au monde, fût-il socialisé à l'extrême, où ce fait ne se vérifie pas. Or à Genève, puisque nous vivons à Genève, la situation du fonctionnaire est incohérente. Il semble, à pénétrer peu à peu dans ce maquis, qu'aucune solution n'ait jamais été adoptée selon une vue d'ensemble. Si le Cartel allait jusqu'au bout de son action, il devrait tendre à un assainissement de cette situation. Le prestige moral des fonctionnaires aurait tout à y gagner — et l'Etat n'y perdrait certainement rien.

Mais avant de regarder sur un plan aussi général, nous devrions regarder chez nous. Que se passe-t-il chez nous ?

J'ai reçu un téléphone étonné, très étonné. Une de nos collègues qui a cessé son activité à fin juin dernier, a reçu de notre trésorière un rappel pour ses cotisations de l'année courante. « J'ai donné ma démission au Département. L'avis en a paru dans les journaux. Je pensais que la démission de l'Union était automatique. »

Automatique. Voilà où nous en sommes.

En notre siècle de motorisation, d'avions dirigés par la radio, de robots perfectionnés, d'intrusions de la mécanique en bien des domaines de la vie, il est pourtant un domaine où l'« automatique » ne peut pénétrer, c'est celui des relations humaines.

Notre Union, qui a voulu s'appeler Union, affirmer dans son nom même la primauté de la solidarité n'est pas une mécanique perfectionnée, sortie d'une usine rationalisée. Notre Union reste ce qu'elle a été dès l'origine, ce qu'elle a été au cours de toute sa vie, ce qu'elle sera jusqu'à la fin, une pauvre organisation humaine, faillible, perfectible, vivante pourtant, et viable.

Vivante et viable, mais seulement dans la mesure de ce que lui apportent ses membres.

C'est pourquoi je pose ici quelques questions.

Que sommes-nous prêtes à donner à l'Union ? Nous ne recevrons, là comme ailleurs, que dans la mesure où nous aurons donné.

Voulons-nous une Union forte, qui, vis-à-vis du Département, puisse parler valablement ? Que faisons-nous pour qu'elle possède cette autorité ?

Voulons-nous une Union qui nous aide dans notre vie particulière de femmes encore désarmées ? Que faisons-nous comme femmes, et comme membres de l'Union, dans cette lutte qui est celle de toutes les femmes de notre pays ?

Voulons-nous une Union qui pense et sache ce qu'elle veut, dans toutes les questions pédagogiques qui l'intéressent ? Sommes-nous actives en ce domaine ? Sommes-nous de celles qui répondent, lorsque l'Union sollicite des collaborations ?

Mais ce rapport, bien que trop long déjà, ne saurait se terminer sur des questions. Une pensée plus positive se présente à moi. Question encore, à demi, à laquelle j'espère que vous répondrez de façon affirmative dans les mois qui viennent.

Ce n'est qu'après de longues hésitations que j'ai accepté ce bref passage à la présidence, parce que je ne crois pas plus que vous à l'utilité de météores, en admettant — ce qui est tout à fait contestable — que je possède à un degré quelconque la moindre puissance de rayonnement. J'ai éprouvé, en entendant les applaudissements de l'assemblée en février dernier, une grande tristesse. Celle de penser que l'on me considérait comme une solution, comme apportant la solution d'une situation, alors que je savais ne pouvoir faire qu'une chose : assumer un bref intérim.

Aujourd'hui, au terme de cet intérim où je n'ai fait, comme tous les intérimaires, que vivoter, assurer, le moins mal possible, la vie de ce qui m'était confié, la question de la présidence, du Comité aussi, est posée sur de nouvelles bases.

Je désire remercier ici très cordialement et très profondément les membres du Comité qui m'ont aidée à assurer cette vie dont nous restons co-responsables jusqu'à février prochain, qui ont supporté avec moi les indécisions de ces dernières semaines et qui ont accepté avec moi de tout remettre en question, pour envisager une solution plus équitable, répondant mieux à toutes les exigences de notre groupement, correspondant mieux à la situation de toutes celles qui seront soit membres du Comité, soit présidentes.

Si mon bref intérim pouvait avoir eu cette utilité je considérerais comme bien employées les heures de travail et, parfois, de perplexité, qu'il m'a fait vivre. Car voir le sillon ouvert se continuer, remettre à d'autres les outils de labeur, c'est la meilleure récompense et le plus sûr réconfort de celle qui ne peut continuer la tâche.

Genève, octobre 1946. *N. Baechler.*

NEUCHATEL

Avec son amabilité coutumière, le correspondant neuchâtelois veut bien, une fois de plus, céder la place qui lui revient et nous permettre de renvoyer à huitaine la publication du compte rendu de la dernière séance du Comité central. Nous l'en remercions. Réd.

BIBLIOGRAPHIE

Hormones et vitamines. L. M. Sandoz, Dr ès sciences. — Librairie de l'Université, F. Rouge & Cie S. A., Lausanne.

Hormones et vitamines, mots à la mode : tout le monde en parle sans souvent en connaître le sens exact. Le petit livre que le Dr Sandoz vient de publier renseignera tout un chacun qui possède quelques notions de chimie et de biologie. Excellent ouvrage de vulgarisation qui a sa place dans la bibliothèque du corps enseignant.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

POUR LE NOËL DES PETITS

Une mise en pages serrée nous a obligé à présenter comme un texte suivi les Petits tableaux de Noël de Mlle B. Manuel (Educateur *du 30 novembre). Nos collègues auront su sans doute d'elles-mêmes séparer les divers sujets qui constituent chacun une pièce indépendante.*

Les deux strophes du poème d'Henry Spiess ont été interverties.

Réd.

JEUNESSE A LA DÉRIVE

par Marion Coulon

Pascal a écrit une admirable prière pour le bon usage de la maladie. De la catastrophe aussi, l'on peut faire un bon usage. C'est ce qu'a su faire M. Marion Coulon, actuellement conseiller pédagogique près le Ministère de l'instruction publique de Belgique. Sous l'occupation allemande, il a lu et médité ; et voici que le fruit de cette longue saison de recueillement et de silence tombe, mûr, doré, au pied de l'arbre : six volumes, dont les trois premiers sont sortis entre septembre 1945 et juillet 1946, sous le titre (repris, on se le rappelle peut-être, par le député Collard, dans son interpellation au Sénat belge, le 8 janvier dernier) : *Jeunesse à la dérive.*

Je ne parlerai aujourd'hui que des deux premiers volumes, rétrospectifs : *La genèse du drame* et *Le triomphe de l'incurie,* me réservant de revenir sur la deuxième partie : *Les réformes de structure,* puis sur la troisième : *Atmosphère générale de la réforme.* On voit qu'il s'agit d'une véritable somme pédagogique !

La lecture de ce « tableau des malheurs de l'instruction publique » (c'est le titre de la première partie) sera pour nous, bien qu'il s'agisse de la Belgique, l'occasion d'un très suggestif examen de conscience. Car, de même qu'en psychologie on éclaire les phénomènes normaux par l'étude des phénomènes patholcgiques, le cas grossi de la Belgique, qui a souffert deux fois en 30 ans une longue occupation militaire et, entre les deux guerres, les conséquences politiques et sociales qu'entraîne fatalement une catastrophe de cette envergure, nous obligera à ouvrir les yeux sur certains maux dont souffre, lui aussi, à quelque degré, notre pays, resté en marge de la guerre. Que dites-vous, par exemple, de ces réflexions ? (I, 155-8).

Plus l'on avance, plus l'on se dégage de l'emprise des possibilités, et plus l'on mesure avec effroi à quel point notre nouvelle Guerre de Trente ans, avec toutes ses secousses, a ébranlé les assises d'un monde que nos pères avaient cru éternel. Arts, philosophie, sciences, droit, politique et diplomatie, et la simple morale elle-même, tout a été remis en question. La chose d'ailleurs n'est pas nécessairement un mal en soi, quand on sait sortir très vite de l'expectative, pour partir ensuite mieux armé dans une direction nouvelle. Hélas ! il est manifestement attesté aujourd'hui que cela n'est point notre cas ! Nous, occidentaux, nous voyons bien ce que nous avons détruit et rejeté pendant le dernier quart de siècle, mais nous en sommes toujours à nous demander ce que nous

allons prôner et construire à la place. Les plus lucides ne se sentent pas le courage de se cramponner à ce qui se meurt pour lui rendre une âme. Et la lassitude de beaucoup d'autres est telle qu'ils n'ont encore que du scepticisme pour accueillir ce qui se prépare à venir à la vie, en se frayant un chemin parmi les énormes décombres de nos traditions et de nos préjugés. (...)

Comment, dans de telles conditions, ne pas croire au Crépuscule des Dieux et ne pas emporter l'impression très nette qu'on vit une fin de régime, une de ces époques de décadence où la vie et l'esprit quittent les institutions en cours, à la recherche d'autres formules. Accablés de scepticisme et de déconvenues, de craintes et de doutes, nous nous promenons au milieu de tout cela comme des malchanceux ou des infirmes, avec notre volonté en écharpe. Et nous n'avons rien d'autre à offrir à notre jeunesse, comme idéal de vie et d'avenir, qu'un pèlerinage parmi ces ruines, une existence à bâtons rompus au milieu de tous ces effondrements. Comment veut-on qu'avec son inexpérience et dans de telles conditions, elle n'en vienne pas bientôt à perdre pied, elle aussi, et à se laisser glisser, avec nous, au fil de nos dérives ?

Mais à cette déliquescence, Marion Coulon, héroïque autant qu'il est lucide, oppose une foi et un élan, fécondés par le silence obligé et une longue ferveur :

C'est là une issue des événements à laquelle ceux qui ont charge d'âme ne pourront jamais à aucun prix se résigner. Lorsque tout s'effondre et s'abandonne à toutes les formes du désarroi, le monde des éducateurs, gardien des plus pures consignes de l'Humanité, se doit à lui-même et à sa propre vocation de se ressaisir en premier lieu. Il en va d'un régime comme d'un navire : quand il commence à faire eau de toutes parts, il importe d'abord, avant le naufrage, de sauver les enfants !

* * *

Dans le second volume, on lira avec intérêt le sévère réquisitoire développé sous ce titre : *Le triomphe de l'incurie.* Je ne puis qu'indiquer les thèmes de quelques-unes de ces tristes histoires : Le chemin de Damas du réformateur isolé. Vanité des référendums. La liquidation de la réforme administrative. Le sabotage des réunions du personnel. L'abandon du musée scolaire. Le détournement du service du travail. L'orientation professionnelle en veilleuse...

Mais, dans ce volume déjà, l'auteur, esprit constructif, s'oriente vers les solutions positives. On lira avec un intérêt tout particulier, au lendemain du Congrès de Delémont, le chapitre intitulé : *Les deux voies de l'Ecole Unique.* Les lignes suivantes résument la position de Marion Coulon sur ce débat essentiel (II, 155) :

Le premier problème ressortit directement à la pédagogie. Il consiste à rationaliser l'organisation intérieure de l'enseignement de manière que celui-ci ne présente plus aucune impasse et puisse, à partir du tronc unique de l'Ecole primaire, s'épanouir comme un arbre, aux branches de plus en plus ramifiées, mais où il sera toujours possible de passer

de l'une à l'autre, moyennant quelques rajustements. (...) Opération éminemment saine et qui revient en pratique à concevoir successivement : un Enseignement primaire unique, un Enseignement moyen avec équivalence entre les sections et un Enseignement supérieur qu'on peut atteindre de partout.

Le deuxième aspect de la question est celui de la gratuité, aspect le plus voyant de l'Ecole unique. S'il était réalisé, on verrait notre jeunesse, comme par simple capillarité intellectuelle, si l'on ose dire, monter dans le corps de ces divers Enseignements normalisés, pour s'arrêter à des hauteurs déterminées seulement par les possibilités et les intérêts du futur citoyen. Dans son plein épanouissement, ce mécanisme postule la complète gratuité des études, assurant ainsi l'indépendance totale de l'étudiant vis-à-vis des ordinaires servitudes matérielles.

L'auteur se rend compte que la gratuité des études à tous les degrés risque d'aggraver dans nos écoles, du fait de la nécessité d'une sélection sévère, l'esprit de rivalité et de compétition, « cette passion aride, autour de laquelle tout devient aride », dont notre Vinet a si lucidement dénoncé les ravages dans l'enseignement public. Mais, après l'avoir loyalement examinée, il écarte cette objection, comme toutes les autres, d'ailleurs : *Nous croyons que les ressources et les richesses de l'humanité sont telles que cette même sélection rigoureuse, après avoir assaini les sommets, pourrait, par ricochet, apporter des facultés et des aptitudes supplémentaires aux métiers inférieurs, toujours nantis, eux aussi, d'un personnel de hasard.* (II, 164.)

Et il conclut en ces termes, très révélateurs de cette volonté de justice sociale qui, dès Pestalozzi son fondateur, anime de plus en plus consciemment, dans tous les pays, le corps enseignant de l'école élémentaire :

Aussi longtemps qu'on verra la société récompenser les grands services intellectuels plus largement que les services manuels, l'Ecole unique se justifiera comme le mode de sélection le moins injuste que l'on puisse imaginer à la base d'une telle hiérarchie.

Il ne lui échappe pas, d'ailleurs, que le nœud du problème, c'est la valeur intellectuelle *et morale* du corps enseignant ; voici, en effet, la conclusion de ce deuxième volume (p. 257) :

Ainsi donc, amis pédagogues, il faut bannir de notre vie la facilité. Rien n'est simple sur la voie des réformes. On n'y trouve point de panacée mais, tout au plus, un moindre mal qu'il importera d'améliorer encore indéfiniment. Ainsi, les perspectives d'efforts s'étagent à l'infini !

Mais qu'importe ! Ceux d'entre nous qui ne l'ont pas encore fait quitteront leur voie déclive et décevante, pour en choisir une autre, montante et plus prometteuse aussi : celle de l'apostolat. Car c'est tout de suite, par une révolution intime, que chacun de nous doit préparer la grande réforme de l'enseignement à laquelle nous vous inviterons bientôt. Changeons les cœurs, changeons les hommes, et tout le reste nous sera donné par surcroît.

Ces deux volumes — et ceux qui suivront — seront lus avec l'intérêt que soulève, chez nous, tout ce qui concerne la Belgique, ce pays dont

les problèmes, politiques et pédagogiques — par exemple, le bi-linguisme — se posent parfois en des termes si analogues aux nôtres ; et avec la sympathie chaleureuse que ne peut manquer d'éveiller une voix comme celle de Marion Coulon : la voix d'un homme intrépide, animé de cet esprit de service, que le deuxième centenaire de sa naissance nous a donné l'occasion de voir incarné dans la vie de notre Pestalozzi.

Louis Meylan.

ENCORE ET TOUJOURS L'ÉCRITURE SCRIPT

Dans la « Tribune de Genève » des 12-13 octobre 1946, notre excellent collègue et ami Maurice Sauty revient, à son tour, sur ce problème qui a déjà fait couler — c'est le cas de le dire — beaucoup d'encre, préoccupé non seulement des éducateurs, mais encore de nombreux milieux en relations plus ou moins directes avec nos écoles, pénétré jusque dans l'enceinte de notre parlement fédéral et franchi même nos frontières par la voix de nos ondes romandes.

Par un autre chemin que celui que nous avions emprunté naguère, il en arrive — à la suite d'une enquête discrète faite auprès d'élèves du Collège moderne, de l'Ecole supérieure de commerce et des Cours professionnels de Genève — aux mêmes constatations : à savoir que les élèves d'un certain âge, tout en reconnaissant à l'écriture script certains avantages (clarté, lisibilité, voire élégance), lui adressent divers reproches, dont le plus justifié est assurément sa lenteur. Significatif est le fait que plus du tiers des élèves « testés » ont, dès leur libération de l'école primaire, abandonné résolument ce type d'écriture, lui préférant soit l'« anglaise », soit quelque autre système plus ou moins défini. Il n'est pas moins symptomatique que le 84 % des élèves appelés à se prononcer — une fois n'est pas coutume — sur cette question de pédagogie pratique, s'accorde à lui reconnaître un caractère trop lent ; qu'un 4 % la considère comme trop enfantine (« une personne qui écrit en script a l'air d'un petit enfant », lit-on parmi les réponses à ce questionnaire), sans parler d'un 2 % qui la juge inesthétique et d'un 10 % qui regrette son manque de personnalité (ce qui, soit dit en passant, est tout aussi discutable que certains autres griefs faits à cette écriture : danger de confusion de ses caractères avec certains signes mathématiques, etc.).

Et, sans que nous nous soyons en aucune façon concertés, l'auteur de cette enquête pédagogique (c'est le titre qu'il donne à son article) en arrive à penser comme nous que la script, si elle peut fort bien constituer une écriture de départ, ne saurait être cependant qu'« un moyen et non pas une fin ».

De là à formuler le vœu que nous avions nous-même émis dans notre article du 23 juin 1945, il n'y a qu'un pas (nous allions dire : un jambage) : « Il faudrait, déclare le correspondant de la « Tribune de Genève », arriver à un compromis qui conserverait la clarté de la script et la rapidité de l'anglaise ». Et d'ajouter, à l'adresse des « personnes compétentes », l'espoir qu'elles revoient « entièrement le problème, car, de toute évidence, une réforme s'impose ».

* * *

Nous ne saurions que souscrire sans réserve à ce qui précède. Il est facile de reprendre autant qu'on le voudra l'expérience, et de se rendre compte par là même que la script, si elle a fait ses preuves dans le cadre de l'enseignement primaire, est loin d'avoir donné les résultats attendus en ce qui concerne l'écriture, considérée à juste titre comme décadente depuis bien quelques lustres, de nos adolescents.

Il ne faut pas médire de l'écriture script, dont les qualités sont manifestes et ressortent fort bien de l'enquête menée par M. Sauty. Mais il faut bien reconnaître que ces qualités se muent assez vite en défauts dès l'instant où, happé par la pratique, gagné par le besoin de rapidité qui caractérise notre époque, appelé par ses études à prendre de nombreuses notes, le jeune homme constate qu'il lui est impossible de dépasser une certaine vitesse.

C'est alors que, renouvelant de son propre chef — quand il n'y est pas obligé par son employeur — l'expérience ancestrale (les civilisations les plus anciennes n'ont-elles pas, à côté de l'écriture murale, hiéroglyphique, appelée à traverser les siècles, mis au point pour les besoins courants de la vie quotidienne une écriture cursive ?), il en vient à découvrir que, pour gagner du temps, il convient de lier les lettres entre elles, éviter les heurts, les saccades. Mû par ce sentiment d'infériorité, parfois même doublé d'une impression assez compréhensible de ridicule, le jeune scripteur en vient à préférer à cette « écriture de bébé » un type de graphie plus racée. Tant mieux, si, abandonné pour l'heure à son triste sort, il se jette sur l'« anglaise », dont il trouvera aisément des modèles, tant dans la correspondance de ses proches que sur les innombrables prospectus qui remplissent nos boîtes aux lettres, sur les plaques gravées apposées sur celles-ci, sur les enseignes des magasins, etc. Le plus grave, c'est que, prenant exemple sur son entourage, il adopte le plus souvent, ici un caractère d'un certain type, là un autre, et se forge cette sorte d'écriture hybride, caractéristique d'un grand nombre de nos élèves des classes secondaires ; écriture que notre collègue appelle, trop poliment sans doute, « mixte », et que nous n'hésitons pas à qualifier d'anarchique.

Il est assez typique que, ce faisant, il cherche à relier entre elles uniquement les lettres les plus fréquemment employées, laissant en revanche les moins courantes dans un fâcheux état d'isolement. Il n'est pas rare de voir, aussi, des élèves calquer leur écriture, en ce qui concerne les minuscules, sur celle, « anglaise », de leurs proches, mais conserver les majuscules scriptes.

* * *

Sous peine d'assister longtemps encore aux tristes conséquences de cette formation d'une écriture soi-disant personnelle, qu'aucune règle ne vient diriger, à cette déchéance de l'art d'écrire, regrettable résultat d'une innovation pourtant salutaire à l'échelon inférieur de notre scolarité, une réforme s'impose.

Mais laquelle ?

Il ne saurait être question de faire machine arrière, d'en revenir à cet enseignement difficile (tant pour les élèves que pour les maîtres) de l'écriture anglaise, tout au moins comme écriture de départ. Tous ceux — et nous en sommes — qui ont peiné jadis sur leurs cahiers de calligraphie se refuseraient sans doute à voir réintroduire au premier stade de notre enseignement ces pleins et ces déliés, ces boucles et ces oves, ces « fioritures inutiles » qui faisaient peut-être le charme, mais assurément aussi la difficulté de cette graphie.

Alors, un compromis, comme le suggère l'auteur de l'exposé, à la suite d'une remarque faite par un des élèves interrogés lors de l'enquête en question ? Un compromis qui allie la clarté de la script à la rapidité de l'anglaise ? C'est-à-dire un choix de règles de liaisons permettant aux élèves qui ont appris la script à passer de cette écriture à une écriture liée, et cela à un âge qu'il conviendra de déterminer ?

C'est exactement ce que nous avons proposé il y a plus d'un an déjà.

Remarquons qu'il ne s'agit nullement, dans les circonstances actuelles, d'imposer à nos élèves, comme cela se pratiquait naguère, l'apprentissage de deux types d'écriture ; alors que, précédemment, l'étude de l'écriture anglaise, menée de front avec celle de la lecture en caractères imprimés, les obligeait à connaître, contrairement à tout principe pédagogique, deux alphabets distincts, il n'y a plus maintenant qu'à suivre le cheminement logique, consistant à passer de la forme élémentaire (alphabet à lettres détachées) à une forme dérivée (même alphabet lié).

Remarquons également que le problème n'a rien de difficile en soi, à telle enseigne que la plupart des élèves qui, à la recherche d'une écriture cursive, sont livrés absolument à eux-mêmes, le résolvent instinctivement, avec plus ou moins de bonheur il est vrai. Et comment s'y prennent-ils ? Le plus généralement, *en associant les lettres au moyen de la barre oblique, montant de gauche à droite,* c'est-à-dire reliant, par un mouvement naturel de la main, le bas de la lettre précédente au haut de la suivante.

Il ne sera que de codifier ce principe fort simple de liaison, et de lui substituer, dans les rares cas où son application s'avère délicate (lettres *b, f, o, p, v, w, x),* un autre type de liaison, par exemple le crochet. En ce qui concerne les majuscules, le problème, pour être un peu plus difficile, n'en sera pas insoluble pour autant. Si les lettres B, D, N, O, P, *T, U, V, W, X, Y,* pour la raison exposée ci-dessus, se prêtent mal à une liaison, ne sera-t-il pas possible de les doter d'un crochet ou, le cas échéant, d'en modifier quelque peu la forme ?

L'on parviendra, ainsi, à concilier les avantages de la script avec ceux de l'anglaise, simplifiant celle-ci, enlevant à celle-là son caractère haché.

* * *

Sur ce dernier point, notre collègue ne nous en voudra pas si nous dépassons son idée, et nous montrons plus strict que lui : *il faut des règles de liaison précises, valables dans tous les cas.* Et non seulement, comme il le préconise, la « liaison par groupes naturels de lettres »,

c'est-à-dire « chaque fois qu'elle se présente logiquement » ; ce qui équivaudrait — une fois qu'on se serait mis d'accord sur l'acceptation des termes « groupes naturels », « liaison logique » — à tolérer à l'intérieur des mots certains « blancs » (comme en font d'ailleurs certaines gens) qui ne manquent pas de rendre la lecture plus difficile et la cursivité moins grande.

Reste la question de l'âge auquel ces principes de liaison devront être enseignés. Encore qu'il s'agisse là d'une question d'ordre personnel et variable selon les aptitudes mentales et physiques de nos élèves, nous pensons qu'on serait bien inspiré en tous cas de ne pas attendre pour cela que la vie pratique ou les études secondaires ne les happent, et que, pour des raisons de commodité (unité de l'enseignement, matériel didactique, etc.), on fera bien de les y initier déjà dans le degré supérieur de l'enseignement primaire. Cette question d'âge sera, à côté de celle des bases mêmes à donner à cet enseignement, un point facile à déterminer par la voie d'une enquête analogue à celle que vient d'instituer, de son propre chef, notre collègue Sauty.

* * *

« A l'œuvre — répéterons-nous à la suite de notre précédent article — pour réaliser, sur la base de la script, mais moyennant des principes de liaison précis, fondés sur l'expérience, et enseignés dans nos classes, cette écriture cursive que nos jeunes réclament. »

J.-F. Rouiller.

SI UN DE VOS ÉLÈVES LOUCHE...

... vous doutez-vous que, pratiquement, il est borgne ? La vue de l'œil qui louche s'affaiblit de plus en plus, du fait que seul l'œil sain travaille. Cette infirmité n'est pas très grave, quoiqu'elle interdise certains métiers où la vue en profondeur est nécessaire (et les borgnes, privés de l'action simultanée des deux yeux, ne peuvent évaluer les distances) ; mais qu'adviendra-t-il si un jour le bon œil est atteint par un accident ?

A l'âge adulte, il y a bien peu de chances de rééduquer l'œil déficient. Chez le petit enfant, par contre, on peut le stimuler par un traitement rationnel, pratiqué dans les cliniques ophtalmologiques universitaires. Si, après quelque temps d'exercices intensifs, la position de l'œil n'est pas encore parfaite, on la corrige par une opération ; quelquefois le port de lunettes suffit.

(Extrait de la revue Pro Infirmis, *No de novembre 1945.)*

ERRATA

ÉCOLE MOYENNE

L'article dont il est question dans le No 43 est de la **Tribune de Genève** et non du **Journal de Genève,** ainsi que le mentionne à tort la note en bas de page (p. 763). M.

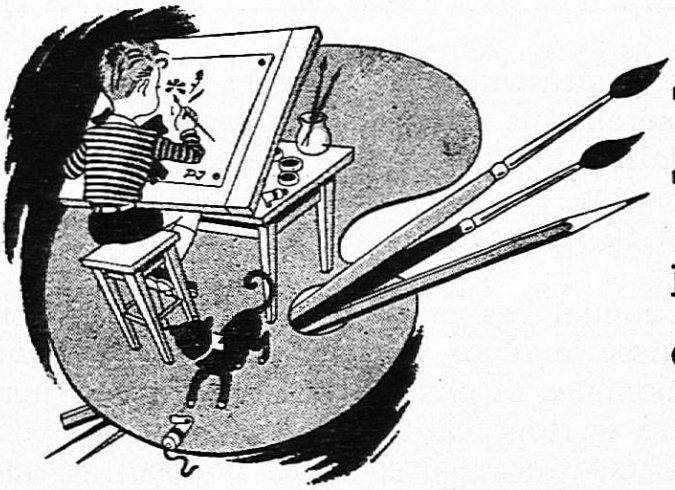

Instituteurs !

Encouragez vos élèves
à participer au

SALON DES ARTISTES EN HERBE

organisé par les Grands Magasins

INNOVATION S. A. LAUSANNE

Sur simple demande envoi de feuilles de participation

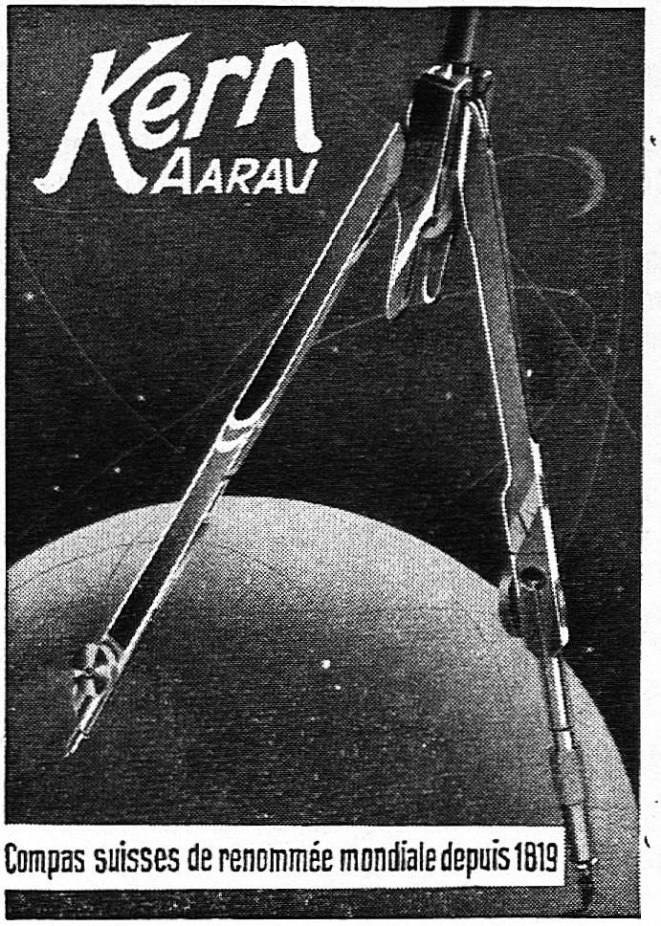

Toutes les écoles devraient faire du modelage

C'est si facile et si instructif pour les enfants. Le modelage apprend à mieux comprendre les formes, aiguise le sens d'observation et développe l'habileté manuelle. Les instructions de modelage „Essayez donc" avec modèles viennent de paraître en français. Vous pouvez les obtenir contre envoi de 90 ct. en timbres-poste. Echantillons d'argile à modeler et prix courant gratuits.

E. Bodmer & Cie
Fabrique de céramique, **Zurich 25**
Uetlibergstrasse 140. Tél. 33 06 55

DEUX OUVRAGES D'**ANDRÉ BLUM**
Conservateur au Musée du Louvre

PARIS
RESTE PARIS
Fr. 13.—

VERMEER
ET THORÉ-BÜRGER
Fr. 16.—

NOMBREUSES REPRODUCTIONS D'ŒUVRES DE MAITRES

UN LIVRE D'**ÉDOUARD CHAPUISAT**

LA SUISSE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Fr. 40.—
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS ET DOCUMENTS EN NOIR ET EN COULEURS

ÉDITIONS DU MONT-BLANC 37 rue de Lausanne GENÈVE

Carlo Jeanrenaud
NUITS BLANCHES
L'ascension d'un être qui souffre
A Bienne, aux ÉDITIONS DU CHANDELIER. Fr. 3.90. Chèques post. IVa 2411

Un livre s'achète et se vend à la
LIBRAIRIE MELISA - LAUSANNE
Messagerie du Livre S. A.
Av. Théâtre 1 Tél. 2 36 09
Littérature française et étrangère. Demandez catalogues

Pianos occasions
Grand choix à l'état de neuf avec garantie
205

E. KRAEGE
ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE
Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

La Banque Cantonale Vaudoise
à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.
165 c

© Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

Nouveauté :

HAURI (M.): Nos locomotives . . . . . Fr. 2.70

Cahiers des CFF I. Un volume in-16, avec 41 photos hors texte, couverture illustrée, broché.

Dans le domaine des chemins de fer, les locomotives n'ont-elles pas un attrait tout particulier ? Ce premier cahier des CFF renseignera tous ceux qui veulent en savoir plus long sur la structure mécanique, l'équipement et le rôle précis de ces puissantes machines.

---

4 réimpressions dans la nouvelle collection illustrée pour la jeunesse.

Volumes in-8 carrés, avec des dessins dans le texte et couverture en couleurs.

CLERC (G.): Le secret de la porte de fer . . . Fr. 5.50

Comment se débrouillent quatre hardis garçons que leur imprudence a enfermés dans un souterrain.

CORBAZ (L.):
Cœurs d'enfants et cœurs de bêtes . . . Fr. 4.50

De poétiques histoires qui renferment de précieuses leçons de solidarité.

PITHON (J.): Aventures autour du monde . . Fr. 5.—

Cinq camarades sont transportés dans une île à la suite d'un accident ; ces nouveaux robinsons y déploient un cran qui les sauve et les ramène, non sans péripéties dramatiques, au pays.

TETZNER (L.): Giorgio le petit Tessinois . . . Fr. 5.50

L'histoire touchante de ce brave enfant des montagnes, vendu comme ramoneur à Milan, est tissée en partie sur un fond véridique.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

MONTREUX, 14 décembre 1946 LXXXII° année — N° 45

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :
Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9
Bulletin : Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12
Administration et abonnements :
IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98
Chèques postaux II b 379
Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 9.— ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Conseillez aux mamans

de donner à sucer à leurs enfants, pendant la mauvaise saison, plusieurs fois par jour, une savoureuse pastille **Formitrol.** Grâce à ses propriétés bactéricides puissantes, le **Formitrol** prévient le rhume, le mal de gorge, la grippe, en un mot les maladies par refroidissement, ainsi que la contagion en période d'épidémie.

FORMITROL

barre la route aux microbes

Dr A. WANDER S. A., BERNE

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

L'EXTRAIT D'ENCRE „ORIGINAL EULE"

la marque bien connue

vous permet d'obtenir une encre de 1re qualité pour stylos et encriers. 1 litre d'« Original Eule » vous donne **20 litres** d'encre utilisable, extra-fluide, inaltérable à la lumière et à l'eau.

Qualité 2 a F: Fr. 19.20 le litre Echantillon gratuit sur demande

Fabricant: Hatt-Schneider, Interlaken

Spécialité d'encres et matériel d'école en gros. Tél. 814

EVITEZ LES IMITATIONS!